



LA STATION DU COL D'ORNON RECRUTE

CONDUCTEUR TELESKI

Contrat à durée déterminée :

- **Week end du 17/12/2022 au 05/03/2023**
- **Vacances de Noël du 17/12/2022 au 02/01/2023**
- **Vacances d'hiver du 04/02/2023 au 05/03/2023**

sous réserve des conditions climatiques favorables à l'ouverture de la station.

Rattaché au chef d'exploitation, le conducteur de remontée mécanique assure le bon fonctionnement en matière de sécurité des remontées mécaniques. Il effectue les opérations requises à l'embarquement, au débarquement des skieurs et accueille les clients.

Préparation de l'exploitation

- Accès à la cabane
- Déneigement éventuel
- Si besoin est, dégagement des accès, décoincage des perches
- Mise en place des filets pour les files d'attente
- Effectuer la visite journalière de la remontée
- Exécuter tous les contrôles mécaniques exigés par le règlement d'exploitation
- Préparer l'aire d'embarquement et d'arrivée.

Exploitation

- Faire monter et descendre les skieurs de façon sécuritaire
- Informer ses supérieurs de tout risque potentiel, anomalies ou dysfonctionnement que vous détectez
- Appliquer les procédures d'urgence en cas d'accident corporel ou technique
- Evoluer en sécurité pour vous et pour les tiers
- Savoir contrôler les billets
- Savoir écouter et renseigner la clientèle

Qualités :

- Être capable d'analyser une situation particulière et en rendre compte
- Avoir des connaissances en électricité et mécanique
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe
- Bonne condition physique (travail en altitude, résistance au froid, travail de nuit).
- Vous êtes sérieux, dynamique et autonome.
- Vous devez avoir une conscience professionnelle à toute épreuve.
- Vous réagissez de façon adaptée aux situations imprévues.
- Vous êtes capable de vous déplacer à ski.
- Expérience de la conduite des engins de damage et/ou de TP ou agricoles.
- Être titulaire du C.Q.P. d'agent d'exploitation et/ou conducteur télésiège est un plus
-



Nous vous proposons une ambiance dynamique. Embauche en CDD saisonnier 35h/semaine

Rémunération :

- Selon la grille de la convention collective des remontées mécaniques et domaine skiable.

CV et lettre de motivation

A adresser à SERACO M. Le Président 85 chemin de l'Eglise 38740 Chantepérier.

Pour tout renseignement : seraco@orange.fr Tél 06.61.39.20.02